



CROUS DE POITIERS

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, session 2024, dans les académies de POITIERS et RENNES.

La directrice générale du CROUS DE POITIERS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et restauration, au titre de l'année 2024, dans les académies de POITIERS et RENNES :

Madame MAGET-SIEGEL Laurence, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, Poitiers.

Monsieur DUBOIS Christophe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vice-président, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, Poitiers.

Madame DEL CORTE Christelle, attachée principale d'administration de l'état, experte, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine, Bordeaux.

Madame BARRE Isabelle, attachée principale d'administration de l'état, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, La Rochelle.

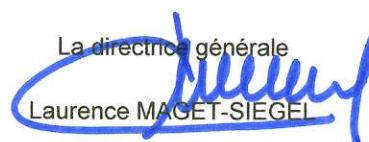
Monsieur CARDINAL Emmanuel, attaché principal d'administration de l'état, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Rennes Bretagne, Brest.

Monsieur ALPHONSE Johnny, chef de cuisine centrale, suppléant, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Limoges, Limoges.

Madame HENNI Farah, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Poitiers, Poitiers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Poitiers, le 26 avril 2024

La directrice générale

Laurence MAGET-SIEGEL